FOIRE DE LA PRODUCTION LOCALE À BOUMERDÈS

Des produits concurrentiels de niveau mondial

La Direction du commerce et la Chambre du commerce et de l'industrie du Sahel (région de Boumerdès) organisent du 26 de ce mois au 3 mai à la Maison de l'environnement de Boumerdès la foire de la production locale.

Cette activité entre dans le cadre de l'appel du gouvernement au patriotisme des Algériens pour consommer algérien. 50 exposants ont, en effet, envahi la Maison de l'environnement pour créer un engouement autour de cette foire qui cible, selon les organisateurs, les ménages.

En procédant à l'inauguration, le wali Kamel Abbès ne pouvait être que satisfait. A travers cette foire, on constatera que la wilaya de Boumerdès est en possession d'un tissu industriel fort appréciable, particulièrement dans le secteur de l'agroalimentaire.

Il est vrai que lorsque nous avions visité les stands et vu les produits, ces derniers sont confectionnés aux normes internationales. Puisqu'il est question de patriotisme économique, citons quelques entreprises qui exposent des produits commercialisés habituellement et qui n'ont absolument rien à envier à ceux ramenés des pays européens. Il y a même des produits qui sont homologués par les instances internationales. C'est le cas du gazon synthétique (tartan 5e génération) produit à Corso par l'IRS et qui est homologué par la FIFA.

«Il n'y a que 26 producteurs au monde dont les produits, le nôtre en fait partie, sont homologués par cette instance internationale», affirme Derriche Hassen, le patron de cette entreprise qui a exporté en France et bientôt au Tchad et au Benin.

Question, puisque le tartan est produit localement en quantité et en qualité requise – il est même exportable – sera-t-il désormais intégré dans la liste des produits soumis à l'obtention de licence d'importation ? La même question est posée pour les faïences (matériaux de construction).

En tout cas, celles exposées par Céramique Boumerdès – reprise d'une unité abandonnée par l'ex-SNMC à Tidjelabine – sont meilleures que celles espagnoles ou italiennes jouissant de meilleure publicité alors qu'en matière de prix, les locales sont moins chères. Il y a également des entreprises, toujours à Boumerdès, qui, en plus de la recherche de la qualité, font des efforts pour renforcer l'intégration. C'est le cas de la CIPA domiciliée à Khemis El Khechna qui fabrique des profilés utilisés en menuiserie en aluminium mais produit aussi la matière première nécessaire à la production de ces profilés.

De son côté, Glace d'Or domiciliée à Khemis El Khechna met sur le marché national 15 produits hauts de gamme et fabrique, aux normes européennes, des emballages (plastic 3 000) pour les produits agroalimentaires très sensibles.

Madame Samia Ababsa, directrice du commerce par intérim et Rachid Tigherghar président de la Chambre de commerce et de l'industrie du Sahel peuvent d'ores et déjà envisager un bilan positif de cette exposition qu'il est nécessaire de renouveler pour toucher plus de consommateurs et leur faire voir qu'ils peuvent consommer algérien, pour leur bien et celui de leur région et de leur pays.

Abachi L.

BLIDA

Saisie de 7 kg de kif traité

Agissant sur informations, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Blida ont saisi, dimanche dernier, 7 kilogrammes de kif traité qui étaient dissimulés dans le coffre d'une voiture de tourisme à la cité Driouche, dans la commune de Bouarfa, à 5 kilomètres à l'ouest de Blida.

Ce n'est qu'après avoir identifié le dealer que l'opération de recherches fut entreprise. Filé, ce dernier fut arrêté malgré sa tentative de fuite. Il a été présenté, hier, devant le juge qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Une opération similaire a été effectuée sur l'axe routier entre Blida et Ouled-Yaïch et plus précisément en face de l'entrée de la cité Benachour. Celle-ci s'est soldée par la saisie de 100 grammes de kif traité et l'arrestation du revendeur qui se trouvait à bord d'une Volkswagen Polo.

M. B.

BLOCAGE À L'APW DE BÉJAÏA

Le ministère diligente une commission d'enquête

Le ministère de l'Intérieur a dépêché, dans la journée d'hier, une commission d'enquête au sein de l'institution élue de wilaya suite à la situation de blocage qui secoue durement ladite Assemblée depuis plusieurs mois.

La commission d'enquête du département de Belaïz a entamé son travail dans l'après-midi à travers des réunions avec les différentes parties en conflit. L'«audition» des élus de l'APW devrait se poursuivre encore aujourd'hui, a-t-on appris d'une source proche du groupe de l'Assemblée. En fin d'après-midi, aucune information n'a filtré sur le travail de cette commission d'enquête.

Pour rappel, dans un courrier adressé au président de l'APW, élu sur une liste FFS, la nouvelle majorité constituée du RCD, FLN et du FS l'avait ouvertement mis en cause dans «la situation de blocage qui secoue l'institution élue de wilaya» . «Depuis le 28 janvier, aucune action n'a été entreprise pour tenter de régler cette situation de blocage et de dysfonctionnement qui prévaut au sein de notre Assemblée, conformément à l'article 15 du code de wilaya», écrit la nouvelle majorité à l'APW.

Le bloc anti-FFS réclame «en vertu du décret exécutif n°13/217, notamment son article 9, la désignation de trois nouveaux vice-présidents, conformément à l'article 62 du code de wilaya et suite au retrait d'approbation aux trois ex-vice-présidents de la part de 24 élus/43, l'adoption des nouveaux bureaux des commissions permanentes, conformément au P-V dressé devant un huissier de justice».

Les élus de l'opposition demandent également la création d'une commission d'enquête de l'APW par rapport à la gestion du chapitre 914, conformément aux articles 34, 35 et 36 du code de wilaya ainsi qu'une autre commission d'enquête de l'APW concernant l'absence d'un registre des délibérations, extraits de délibération non conformes à la loi, usage abusif et illégal de procurations, etc.».

Mettant en avant l'argument de dysfonctionnement et la situation de blocage qui affecte l'APW depuis plusieurs mois, les 23 élus de l'opposition demandent au P/APW de saisir qui de droit en vue du «gel des indemnités des élus permanents et non permanents de l'Assemblée populaire de wilaya, y compris le vôtre (le P/APW ndlr), jusqu'au déblocage de la situation, conformément à la réglementation en vigueur, notamment l'article n°02 du décret exécutif n°13/91 du 25 février 2013, portant condition de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées», a-t-on précisé.

A. Kersani

TIPASA

Vol perpétré au sein d'une mosquée de Damous

Des sources policières de la wilaya de Tipasa ont révélé récemment, qu'un fait inhabituel vient d'avoir lieu dans une mosquée de la ville de Damous, localité située à 80 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tipasa.

Selon nos sources, ce sacrilège aurait été commis à l'intérieur de l'enceinte de la mosquée de cette ville. En effet, Dj. H., un citoyen de la ville de Damous, âgé de 38 ans, ayant pénétré dans la salle des ablutions de la mosquée en vue d'effectuer sa prière, avait accroché sa veste, à un porte-manteau en pénétrant dans les toilettes, rassuré, puisqu'il se trouvait dans un lieu sacré sachant que seul un autre fidèle s'y trouvait. En remettant sa veste, il se rendit à l'évidence de la légèreté de son portefeuille, qui a diminué de volume. Il venait d'être délesté d'une somme de 12 000 dinars. La victime Dj. H. a vite fait de conclure que celui qui l'a délesté n'est autre que la personne qui se trouvait dans la salle des ablutions avec elle et qui en serait l'auteur. Très vite, il se rend au commissariat pour déposer une plainte, il raconte son problème aux policiers, en leur disant qu'il soupçonne un individu, âgé de 30 ans et habitant la même ville.

Les investigations de la police ont permis d'interpeller à proximité de la mosquée, le suspect sur lequel il a été retrouvé une somme de 10 000 DA, cachée dans ses poches. Quant à l'origine de la provenance de cet argent, Dj. H. a déclaré que cette somme a été trouvée par terre dans la mosquée.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Cherchell, le malfaiteur a été placé sous mandat de dépôt.

Houari Larbi

M'SILA

Deux morts et une vingtaine de blessés dans deux accidents de la route

Les deux accidents survenus dans la nuit de dimanche à lundi ont fait deux morts et une vingtaine de blessés.

Le premier a connu le dérapage d'un car assurant la liaison entre la capitale et la ville de Biskra au lieu-dit Nahia, sur la RN 8, relevant de la commune de Sidi-Hadjerès, situé entre la ville de Aïn El Hadjel et la ville de Bou Saâda, vers 1h30 causant la mort d'une femme âgée de 51 ans et 16 blessés qui ont été transférés à l'hôpital de Aïn El Hadjel. 10 mn plus tard, vers 1h40mn du matin, le destin a voulu qu'un autre car de transport de voyageurs reliant aussi la capitale à la ville de Biskra, subisse le même sort en percutant de plein fouet un camion frigorifique de transport de marchandise de marque Hyundai sur la RN 8, cette fois-ci, dans la commune de Ben-Zouh, causant la mort d'un homme de 42 ans et 10 blessés, selon le bilan de la Protection civile, qui ont été évacués à leur tour vers l'hôpital de la ville de Bou Saâda. La Gendarmerie nationale a enclenché une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ces deux accidents.

A. Laïdi